

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni en visioconférence le mercredi 23 août 2023.

Le comité national dénonce le mutisme de la DGAC face à la situation inflationniste malgré les multiples alertes du SNCTA.

Le comité national rappelle que le contrôle aérien français, à l'instar de l'ensemble des prestataires de services européens, est régi par des plans de performance européens qui prévoient une compensation de l'inflation *via* un ajustement en conséquence du taux de redevance, donc des recettes.

Le comité national exige que ces mécanismes soient enfin convenablement pris en compte et que cesse le dogmatisme injustifiable des Pouvoirs publics qui accentue le décrochage vis-à-vis des homologues européens et dévalue tant la performance que le pouvoir d'achat des contrôleurs aériens.

En conséquence, le comité national appelle à la mobilisation afin d'acter le rattrapage de l'inflation et la mise en place de négociations annuelles obligatoires.

Le SNCTA dépose un préavis de grève nationale couvrant l'ensemble des contrôleurs aériens et les agents de la vigie trafic le vendredi 15 septembre 2023 de la prise du service du matin à la fin du service de nuit.

Adopté à l'unanimité